

1. Identité de l'organisme

Nom de l'organisme.....

Adresse.....

CP..... Ville

N° de Siren ou Siret.....

Effectif..... Activité.....

Signataire

Nom..... Tel.

Prénom..... Fax.

Fonction..... E-mail.....

2. Tarification annuelle

Le prix de l'adhésion est fixé en fonction du nombre de salariés de l'entreprise. Pour les entreprises n'ayant aucun salarié, appliquer le barème pour 1 salarié.

Nombre de salariés :

Tarifs : - adhérente à une organisation professionnelle* : 30€ HT/salarié

- non adhérente à une organisation professionnelle* : 40€ HT/salarié

Montant annuel de l'adhésion : salariés x€ HT, soit€ HT

Règlement par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de **SODALYS** à adresser par courrier, accompagné des deux exemplaires complétés et signés du présent bulletin à **SODALYS - 5 boulevard Foch - 51100 Reims.**

TVA 19,6%€

Total TTC :€

c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib
15135	20590	08000319419	85

* S'entend adhérente à une organisation professionnelle toute entreprise adhérente au MEDEF Champagne-Ardenne ou à sa branche professionnelle adhérente.

3. Durée de l'adhésion et date de validité

L'adhésion est valable pour une année.

La date de prise de validité est fixée dupour se terminer au.....

(complété par SODALYS)

L'organisme déclare avoir pris pleinement connaissance et accepté les Conditions Générales d'adhésion (présentes au verso) et s'engage à les communiquer aux salariés adhérents.

Pour l'organisme :

Fait en double exemplaire

Le

A

(Cachet et signature avec mention « lu et approuvé »)

Pour SODALYS :

Cachet et signature

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION - CARTE SODALYS

PRÉAMBULE :

Les présentes conditions générales s'appliquent entre :

La société SODALYS, SASU au capital de 10.000 € dont le siège social est à REIMS (51100), 5 Boulevard Foch, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 750 161 143.

Ci-après dénommée "SODALYS"

Et :

Toute personne titulaire de la carte

Ci-après dénommée "l'Adhérent"

OBJET :

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'adhésion aux services proposés par la carte SODALYS.

Elles sont soumises au droit français.

ADHÉSION :

L'adhésion se fait par le biais des employeurs ou des comités d'entreprise. Elle est matérialisée par la remise d'une carte comportant le nom, prénom, la date de validité ainsi que le numéro de la carte selon le fichier remis par l'entreprise regroupant les noms et prénoms des bénéficiaires de la carte.

La commande est validée à réception du paiement. SODALYS ne saurait être tenue comme responsable des retards liés à l'envoi des cartes.

La carte est personnelle et incessible.

Elle est valable un an à compter de sa création et n'est pas reconduite tacitement à l'issue de ce délai.

AVANTAGES AU TITULAIRE DE LA CARTE :

La carte SODALYS permet à l'Adhérent de bénéficier à des tarifs préférentiels des services et des produits proposés par les Partenaires de la société SODALYS.

Les offres des Partenaires sont présentées sur le site Internet : www.sodalys.fr . Elles pourront également être présentées sur tout support que la société SODALYS pourrait être amenée à mettre en place.

L'Adhérent s'engage à ne pas procéder à l'achat de ces produits en vue de les revendre.

Le bénéfice des services et produits des Partenaires de la société SODALYS sera accordé sur simple présentation de la carte.

La société SODALYS ne saurait en aucune façon être tenue pour responsable des manquements du Partenaire, de quelque nature qu'ils soient. L'Adhérent reconnaît être informé de ce qui lui appartient, le cas échéant, de se retourner directement contre le Partenaire.

MODIFICATIONS DES COORDONNÉES DE L'ADHÉRENT :

L'Adhérent s'engage à informer la société SODALYS de tout changement de coordonnées en suivant la procédure suivante : envoi d'un courrier (SODALYS - 5 bd Foch à Reims) ou d'un mail (contact@sodalys.fr).

PERTE OU VOL DE LA CARTE :

En cas de perte ou de vol de la carte, il en sera remis une nouvelle à l'Adhérent dans les conditions suivantes : après demande faite par écrit auprès de SODALYS et versement de 5€ pour frais d'émission de la nouvelle carte.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Conformément à la Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, l'adhérent a un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives le concernant. Il peut exercer ce droit en s'adressant à : SODALYS. (5 bd Foch - 51100 Reims ou contact@sodalys.fr).

DISPOSITIONS DIVERSES :

La société SODALYS se réserve le droit de modifier et d'adapter à tout moment les présentes conditions.

Dans le cas où l'une des clauses des présentes conditions d'adhésion serait nulle par l'effet d'une disposition légale ou réglementaire, ou d'une décision de justice, les autres dispositions resteraient applicables.